



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN XXIII  
AUX MEMBRES DU COMITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE  
DE L'UNION EUROPÉENNE OCCIDENTALE\***

*Mardi 12 avril 1960*

Nous sommes heureux d'accueillir au Vatican les membres du Comité de Santé publique de l'Union européenne occidentale, venus à Rome pour y tenir leur dixième session d'études.

Tout ce qui tend à rapprocher les hommes, à les faire collaborer pour le bien de leurs frères, est particulièrement digne de respect et d'encouragement. Et, Dieu merci ! – c'est un des aspects les plus réconfortants du monde d'aujourd'hui – les unions nationales et internationales se sont multipliées dans les années qui ont suivi la fin de la deuxième guerre mondiale. C'est ainsi que, dans le cadre de l'Europe, cinq, puis sept nations se sont associées pour des tâches qui ne sont pas uniquement d'ordre politique et militaire, mais aussi, comme le prouve l'existence de votre Comité, d'ordre humanitaire et bienfaisant. Et à ce titre l'Église s'y intéresse tout spécialement. Elle considère, en effet, qu'un des meilleurs moyens d'assurer une paix solide et durable entre les hommes c'est de les faire collaborer à des tâches positives intéressant leur véritable bien-être.

N'est-ce pas précisément ce que s'efforce de faire, pour sa part, votre Comité, où des hommes qualifiés se rencontrent périodiquement pour étudier ensemble des problèmes d'une grande portée sociale humaine ?

Vous avez eu ainsi à vous occuper entre autres du problème de la protection de la population civile dans l'éventualité (néfaste et honnie de tous, Nous en sommes sûrs) d'une nouvelle guerre ; ou encore des questions que soulèvent la prophylaxie des émigrants, le contrôle des denrées alimentaires, la standardisation du matériel médico-chirurgical.

À l'ordre du jour du Comité figurent actuellement d'autres questions plus graves encore, à certains égards, comme celles du cancer et de la poliomyélite. Il est facile de comprendre tout l'intérêt que

présente l'étude en commun de ces problèmes par des experts de tous les pays de l'Union, et les heureux effets qui peuvent en résulter pour la santé des membres de ce vaste ensemble humain que constitue la communauté de l'Europe occidentale.

Nous sommes très touché que vous ayez voulu interrompre un instant votre session d'études pour venir Nous trouver : cette démarche vous fait honneur, car elle est un hommage rendu à la primauté des valeurs spirituelles et elle atteste votre foi en la nécessité de l'assistance divine, sans laquelle rien ne se fait ici-bas de bienfaisant et de durable. C'est de bon cœur que Nous l'invoquons sur vos travaux, et que Nous vous accordons à tous, en gage de Notre paternelle bienveillance, la Bénédiction apostolique.

---

\*AAS 52 (1960), p.352-353.

*L'Osservatore Romano* 13.4.1960 p.1.

*Discorsi, Messaggi, Colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII*, vol.II, p.291-292.

*La Documentation catholique* n°1327 col.523.

---